

"LES CHALIERS" ET LES SANS-CULOTTES LYONNAIS

- Exposé de soutenance de Thèse de 3e Cycle -

La thèse soutenue aujourd'hui est consacrée à l'étude de Chalier et de ses partisans sous la Révolution lyonnaise. Le rôle qu'ils ont joué constamment dans le mouvement sans-culotte lyonnais jusqu'aux premiers mois de 1793 fut très important. En réalité, bien qu'ils n'aient pas formé un parti politique, ils ont été liés par un idéal commun et une même conception de l'action qu'ils devaient mener au sein du mouvement sans-culotte.

Il faut tout d'abord expliquer les raisons de l'étude du mouvement sans-culotte lyonnais et du groupe "des Chaliers". Pour l'expliquer, nous pouvons dire les deux points suivants. Le premier point réside dans les études précédentes japonaises sur la Révolution française. Depuis la Restauration de Méiji (c'est-à-dire la Réformation bourgeoise du Japon en 1868), le Japon porte toujours un grand intérêt à la Révolution française, parce que l'on désire savoir dans quelle mesure on peut comparer la Restauration de Méiji à la Révolution française. On a traduit, d'une part, en japonais les ouvrages de Mignet, Jaurès, Mathiez et Lefebvre, d'autre part les chercheurs japonais ont surtout été intéressés par les aspects sociaux, notamment par la réforme agraire dans la Révolution. Cependant depuis une dizaine d'années, leur intérêt dépasse de plus en plus les problèmes socio-économiques et s'attache au mouvement populaire dans la Révolution. Analysant le mécanisme du mouvement sans-culotte, la conscience populaire, la démocratie populaire et sociale dans le mouvement sans-culotte, les relations entre les meneurs et la masse populaire, les historiens japonais désirent mieux comprendre le mouvement populaire du Japon de l'époque de Méiji jusqu'à présent. Michio Shibata, professeur de l'Université de Tokyo, a présenté au Japon l'étude sur les sans-culottes parisiens de Monsieur Albert Soboul. Il a aussi publié des études sur le babouvisme et sur la Commune de 1871. Le professeur Koji Inoué a publié un ouvrage sur Robespierre.

Nous désirons donc mieux connaître non seulement les idées et le rôle des Robespierriistes, et ceux du mouvement sans-culotte parisien, mais aussi ceux des Hébertistes, des Enragés et notamment des mouvements sans-culottes dans les grandes villes de province, pour faire progresser cette direction de l'étude sur le mouvement populaire.

La deuxième raison est qu'il existe un certain décalage dans l'histoire de la Révolution lyonnaise qui n'a pas progressé depuis Riffaterre et E. Herriot, et n'a pas encore suivi les voies nouvelles de recherche ouvertes par les études sur le mouvement sans-culotte parisien.

Ensuite il faut ajouter les difficultés et les limites du travail, notamment concernant les documents. Les archives propres de la Révolution lyonnaise sont maigres, il reste peu de choses nouvelles sur le groupe "des Chaliers", leurs origines, leur personnalité, leur environnement social. Aussi à la réflexion sur leur idéologie et leurs aspirations, nous avons joint une étude sociale des groupes, à partir des registres fiscaux, qui constitue sans doute l'aspect le plus original de ce travail.

La première observation concerne les origines sociales "des Chaliers". Ils n'étaient pas de la couche populaire, mais de la couche intelligente et médiocre : Chalier et Bertrand sont des négociants intelligents, Achard, fils de chirurgien, Dodieu maître d'école, Hidins homme de lettres, Dubessey homme de loi et Gaillard artiste comédien ; seul Fernex, ouvrier en soie, était d'extraction populaire. Mais il faut dire que "les Chaliers" n'appartenaient pas à la bourgeoisie libérale et cultivée, au contraire des Rolandins lyonnais, lesquels se réunissaient dans les cercles culturels avant la Révolution.

En ce qui concerne leur formation intellectuelle et leur vie politique avant la Révolution, nous ne savons malheureusement que peu de choses. C'est pratiquement au début de 1792 que l'on trouve la première trace de leur activité

politique, sauf pour Chalier lui-même qui a déjà participé ouvertement à la lutte révolutionnaire depuis 1789. Chalier, lorsque la Révolution commença en 1789, est allé aussitôt à Paris et il a rendu visite à Robespierre et à Marat. Après son retour à Lyon, il est devenu le meneur le plus ardent. D'autre part, au début de 1792, Achard a prononcé ses deux discours au Club central et Hidins a écrit un pamphlet. En ce qui concerne la tendance de leurs activités politiques avant le 10 août 1792, il faudrait dire qu'ils ont accordé une grande importance au rôle du mouvement populaire dans la Révolution. Ils ont toujours affirmé l'importance de la conscience révolutionnaire du peuple. Cet intérêt "des Chaliers" pour le peuple, semble-t-il, contraste vivement avec la réserve des Rolandins lyonnais.

Or, si l'on veut interpréter l'activité et l'idée "des Chaliers", il est indispensable que l'on explique l'organisation des Clubs de section qui ont composé la base du mouvement sans-culotte à Lyon dirigé par "les Chaliers". C'est en septembre 1790 que les sans-culottes lyonnais ont créé les Clubs de section et le Club central. Ces Clubs de section ont recruté non seulement les citoyens actifs, mais aussi les citoyens non-actifs. En ce qui concerne le nombre des membres, il monte à plus de 3 000 membres. Par exemple, le Club de la Rue Belle Cordière compte 178 membres.

Quelles étaient les relations entre les Clubs de section et "les Chaliers" ? L'influence des "Chaliers" dans les Clubs et le Club central resta limitée jusqu'au mois d'août 1792. Les Clubistes ont fait encore confiance aux Rolandins. On a accueilli les discours des Rolandins (Roland, Grandchamp et Billemaz) dans la salle du Club central. C'est en 1792 que l'on peut trouver des Jacobins et "les Chaliers" parmi les orateurs du Club central. Achard, en avril et mai 1792, a prononcé deux discours devant le Club central, discours qui ont contrasté vivement avec ceux des Rolandins par leur intérêt pour le peuple. D'autre part, Chalier a pris dès la fin janvier 1792 une part de plus en plus active au sein du Club central. Mais les Clubs de section et "les Chaliers" n'ont pas encore exigé les mesures populai-

res comme un maximum des grains et une armée révolutionnaire etc... C'est à partir des troubles d'une nouvelle crise sociale pendant l'automne 1792 que l'influence "des Chaliers" devient effective et déterminante dans les Clubs, et que "les Chaliers" proposent les mesures populaires.

Que devient l'action "des Chaliers" après le 10 août 1792 ? D'abord, pour leurs revendications sociales, ils ont surtout proposé le maximum des prix des denrées et la taxe forcée sur les riches, ainsi qu'ils ont exigé la suppression de l'accaparement et de l'agiotage. Bussat a élaboré un tableau des tarifs de 60 denrées comestibles au mois de septembre 1792. D'autre part, le 2 décembre 1792, Hidins ne se contenta pas de proposer la taxation, mais aussi un programme pour régler l'économie dans son PROJET DE LA CONSTITUTION. Dans celui-ci, il exclut formellement toute idée de libéralisme commercial, mais il se montre partisan de la nationalisation des produits de subsistance. De même façon, il insiste sur le fait que la propriété individuelle est moins sacrée que le droit du peuple à l'existence.

Par ailleurs, il faudrait ajouter que "les Chaliers" se montrent extrêmement hostiles aux riches. Il semble qu'ils ont considéré la Révolution comme une lutte sociale entre la masse ouvrière et la classe mercantile. Par conséquent, ils voulaient réprimer les riches au moyen de mesures révolutionnaires pour faire vivre la masse populaire. Ils ont organisé la visite domiciliaire chez les riches et ils ont pratiquement taxé les riches. Quelle institution sociale voulaient-ils édifier après cette guerre sociale ? Sur ce sujet, Hidins a supposé une société fondée sur le Rousseauisme dans son PROJET DE LA CONSTITUTION, et précisé une certaine réorganisation de la Grande Fabrique qui dominait la vie populaire à Lyon. Mais il semble que "les Chaliers" n'ont pas vraiment essayé d'élaborer ce plan d'une nouvelle institution sociale. Tout ce que nous savons avec certitude, c'est qu'ils se sont efforcé avant tout de satisfaire les besoins les plus immédiats du peuple.

Il ne faudrait pas oublier que "les Chaliens", au début de 1793, ont organisé un mouvement favorable à l'établissement des instruments de la Terreur : c'est-à-dire, l'établissement du Tribunal populaire et la formation de l'armée révolutionnaire de Lyon. On peut dire que ces instruments ont eu pour mission de réprimer les contre-révolutionnaires comme les Royalistes et comme les Rolandins, ainsi que de faire appliquer de force le maximum du prix des grains et la taxe forcée sur les riches.

Quelle est la base politique "des Chaliens" et comment analyser les causes de leur chute du 29 mai 1793 ? Le 8 mars 1793, Bertrand (l'un "des Chaliens") a été enfin élu maire : par le remplacement de la Municipalité rolandine par la Municipalité "jacobine" à Lyon, peut se comprendre le système politique sur lequel le pouvoir "des Chaliens" s'est fondé. On peut dire que le pouvoir municipal "des Chaliens" a été fondé sur les trois degrés suivants : les Clubs de section, le Club central et les autorités municipales. Dans ce cadre le pouvoir municipal recevait volontiers les députations du Club central et des Clubs de section. D'autre part, le Club central interprétait les revendications populaires pour les transmettre des Clubs de section aux autorités municipales. Sur les initiatives des Clubs de section et du Club central le pouvoir municipal avait ainsi mis à l'ordre du jour les mesures populaires pour faire vivre le peuple. Il semble que, par conséquent, cette base politique était organisée sur une idée différente de celle de la dictature jacobine des Robespierriens, parce que la dictature jacobine n'a pas respecté l'autonomie des sociétés sectionnaires. Plutôt, ce système politique de Lyon revêtait la tendance dictatoriale fondée sur les Clubs de section. Le pouvoir municipal "des Chaliens" tient les sections à l'écart des activités les plus graves, et il n'autorise pas la permanence des assemblées primaires des sections. "Les Chaliens" ont pensé probablement que les seuls membres des Clubs de section seraient finalement les citoyens de la Ville de Lyon.

Cette tendance dictatoriale a rencontré l'opposition des Rolandins et

des citoyens modérés dans les sections. Cette opposition forte des sections, ainsi que la faiblesse de la minorité sans-culotte des Clubs ont obligé "les Chaliens" à réorganiser leur base politique. "Les Chaliens", sur le conseil des représentants des Jacobins de Paris, ont exécuté la réforme jacobine dans leur organisation politique : ce sont l'établissement du Comité de Salut Public et le remplacement du Club central par la Société des Jacobins. Pourtant, il semble que cette réorganisation jacobine n'a pas assuré le pouvoir "des Chaliens", mais elle a porté atteinte à l'activité des Clubs de section sur laquelle "les Chaliens" ont fondé leur Municipalité. En fait, plusieurs Clubs se sont opposés très vivement aux tendances centralisatrices "des Chaliens".

D'autre part, l'opposition modérée, de l'élection du maire de février 1793 jusqu'à l'Insurrection du 29 mai, continuait de s'accroître dans les sections. Le Club central, le 18 février, a été saccagé par les citoyens modérés et certaines sections ont proclamé la permanence de leur assemblée primaire. Enfin, le 29 mai, lors de l'Insurrection, 23 sections sur 32 ont marché contre l'Hôtel de Ville, alors qu'une dizaine seulement de sections ont pris le parti de la Municipalité. Après une bataille très violente, la Municipalité a été suspendue de toutes ses fonctions. Le nouveau Comité des sections a fait arrêter Chalier et ses partisans.

Cette Insurrection du 29 mai a été politiquement une lutte entre les Clubs et les Sections. Cependant, sous l'aspect social, quelles catégories se sont opposées dans l'Insurrection ? En ce qui concerne cette question très intéressante, nous tentons de donner une réponse par une vingtaine de tableaux précisant la composition sociale des divers militants "jacobins et anti-jacobins". Nous avons présenté 4 tableaux pour les membres des Clubs de section, 11 tableaux pour les membres des sections particulièrement pendant le Siège, un tableau pour les Insurgés du 29 mai et 4 tableaux pour "les Suspects jacobins". Nous pouvons donc faire une certaine comparaison entre les trois groupes suivants : Clubistes, Membres des sections pendant le Siège et "Suspects jacobins", d'abord pour le niveau socio-

économique, les sections pendant le Siègè marquent le niveau le plus élevé, puis les Clubs, enfin les Suspects jacobins. En ce qui concerne la composition professionnelle, les pourcentages des ouvriers en soie augmentent des sections pendant le Siègè aux Clubs de sections. Au contraire les pourcentages des marchands et des rentiers baissent dans les Clubs par rapport aux sections. Par conséquent, à travers les vingt tableaux, on peut dire que "les Chaliens" ont été appuyés socialement par les ouvriers en soie ; au contraire les sections pendant le Siègè ont reçu le soutien des marchands et des rentiers. Il a existé certainement une lutte sociale entre les ouvriers en soie et les marchands ou rentiers autour de l'Insurrection. Pourtant, il faudrait ici ajouter que ce ne sont pas tous les ouvriers en soie qui ont toujours soutenu la Révolution jusqu'à la fin "des Chaliens", parce que, le 29 mai, si la minorité riche lyonnaise se soulève contre le pouvoir "des Chaliens", l'Insurrection ne réussira pas à anéantir la Municipalité, sans que la minorité riche entraîne dans l'Insurrection une partie des milieux populaires.

Pourquoi les classes populaires se sont écartées "des Chaliens" le 29 mai ? En mai 1793, les activités "des Chaliens" n'auraient pas, plus ou moins, correspondu à l'opinion publique lyonnaise. L'Insurrection, comme l'a dit Riffaterre, s'explique en partie par un mouvement de peur sociale. "Les Chaliens" ont tenu des propos sanguinaires pour anéantir l'opposition modérée. En outre l'armée révolutionnaire et le tribunal populaire ont été considérés sans doute comme des instruments répressifs non seulement contre le riche mais aussi contre le milieu populaire. La masse populaire a craint également d'être taxée et d'être menacée dans sa vie et sa propriété. Il faudrait dire aussi que les ouvriers en soie de Lyon n'étaient pas encore devenus un prolétariat moderne dépossédé des moyens de production, mais qu'ils étaient restés groupés en corporation. Ils possédaient leurs ateliers et leurs métiers ; de ce fait, ils ont conservé une mentalité petite bourgeoise artisanale. Bien qu'ils se soient opposés très vivement aux marchands-fabricants avant et pendant la Révolution, ils ont finalement préféré la survie de la

Grande Fabrique et l'augmentation de leur salaire plutôt que l'anéantissement de la classe des marchands. Par exemple, dans la pétition du 16 janvier 1793, les ouvriers en soie ont blâmé les marchands et ont réclamé un tarif collectif de façon et le maximum du prix des grains, mais ils n'ont pas proposé une réorganisation radicale des nouveaux liens sociaux, ni un nouveau type d'organisation sociale à Lyon. Ensuite, la réorganisation jacobine a porté atteinte à l'activité du Club de section. Par ailleurs, "les Chaliers" ont essayé d'anéantir le mouvement sectionnaire en interdisant la permanence de l'assemblée primaire, bien que cette permanence corresponde à l'idéal de la démocratie sans-culotte.

Quelles conclusions tirer de cette thèse ? En ce qui concerne le rôle "des Chaliers" dans la Révolution lyonnaise, il faudrait souligner leur intérêt pour le peuple. Dès le début de la Révolution jusqu'à l'année 1793, aucune fraction politique n'a tenu compte des aspirations et revendications populaires plus que "les Chaliers". Ils ont animé la conscience révolutionnaire de la masse populaire et formé le mouvement sans-culotte lyonnais. Ils ont adopté le maximum du prix des denrées, la taxe forcée sur les riches et la formation de l'armée révolutionnaire. Leur conception de l'action, leur revendication sociale et leur rôle dans le mouvement sans-culotte sont semblables à ceux des Enragés parisiens plus qu'à ceux des Jacobins ou des Robespierriéristes.

Takashi KOI, le 22 janvier 1975, à Lyon.

Université de Tokyo.